



Séance du Conseil Communal du 25 juin 2019

Sont présents : 30 Conseillers
La Municipalité
M. Florian Aeberli boursier
Est excusé : M. Jean-Pierre Urweider

C'est à 20 h15 précise que le vice-président, M. Cédric Morier, ouvre la séance
30 membres sont présents, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Nomination d'un nouveau président

Suit à l'élection complémentaire à la Municipalité du 19 mai dernier, nous devons nommer un nouveau président, puisque c'est M. Stéphane Von Siebenthal qui a été élu à ce poste.

La parole est donc donnée à Mme Cindy Morier, 2^{ème} vice-présidente, afin de procéder à cette élection et c'est le vice-président, M. Cédric Morier, qui est élu à l'unanimité.

Assermentation d'un nouveau membre

Suite à la démission de messieurs Patrice Morier en décembre et Stéphane Von Siebenthal nous devons élire des remplaçants.

Malheureusement, la liste des viennent ensuite s'amenuise, et il ne reste plus qu'un seul candidat. C'est donc M. Patrick Tschudin qui est assermenté ce soir, ce qui signifie qu'à partir de ce jour, le conseil communal sera constitué de 34 membres au lieu de 35.

Procès-verbal de la séance du 08 décembre 2018

Personne ne demande la lecture de ce dernier et aucune question n'est formulée à son sujet.
Il est donc accepté à l'unanimité

Communications du bureau

Le président lit la lettre de M. Maurin Schwitzguébel annonçant sa démission au sein de la Municipalité

Il nous lit également celle de Stéphane Von Siebenthal qui quitte le conseil puisque élu à la Municipalité pour remplacer Maurin

Le président explique qu'actuellement le conseil est constitué de 34 membres.

Après renseignement auprès du préfet, nous pouvons fonctionner avec une diminution d'un cinquième de l'effectif de base du conseil communal, soit jusqu'à 28 membres.

Nous espérons tenir ainsi jusqu'à la prochaine législature, sans avoir besoin de recourir à une élection complémentaire.

Communications de la Municipalité

André Reichenbach : Il remercie M. Maurin Schwitzguébel pour son engagement au sein de notre Commune et il lui souhaite ainsi qu'à sa famille une très bonne continuation.

Il remercie également les candidats qui se sont présentés ce printemps sur les listes de la Municipalité et félicite M. Stéphane Von Siebenthal pour son élection.

Il décide de parler de « fusions de Commune » mot très à la mode de nos jours.

Il y a eu un postulat du parti socialiste de Château d'Oex et parallèlement un projet d'étude de fusion des Communes du Pays d'Enhaut a été présenté à notre Municipalité.

Après discussion cette dernière a décidé de ne pas y adhérer. Elle estime que Rougemont a encore une certaine capacité à être autonome et souhaite garder cette proximité envers ses citoyens.

Mais il assure qu'il y a une très bonne entente avec les autres communes avec qui, ils se voient très régulièrement.

Lors du dernier conseil, la bibliothèque du Pays d'Enhaut avait demandé une aide financière plus conséquente à notre commune.

La Municipalité a demandé de plus amples informations et à ce jour notre syndic à l'avantage d'informer que cette aide leur a été accordée, et qu'une proposition sera présentée au budget de fin d'année.

En ce qui concerne la Videmanette, nous aurons droit à l'automne au 4^{em} EMPD (aide du canton à fond perdu) qui sera dédié à l'amélioration du temps d'enneigement mécanique, les portes de la station d'arrivée et l'aménagement des pistes.

Cette année notre station fête ses 60 ans, et c'est à l'occasion de la fête du 1^{er} août que l'évènement sera marqué.

Si le temps le permet, la manifestation aura lieu au sommet. Ce jour-là de 9 heures à 23 heures la remontée mécanique sera gratuite pour tout le monde. Par contre s'il fait un temps maussade cette dernière aura lieu au départ du téléphérique.

Il annonce que les fr. 250'000,- promis par le canton pour l'assainissement du « Sport Zentrum » à Gstaad ont été versés.

Pour terminer, il fait savoir que le fournisseur de pruneaux et de cerises que nous pouvions commander à la Commune a cessé son activité. Ils ont décidé que ce n'était pas leur tâche de trouver un vendeur de fruits alors que nous avons des commerces dans le village.

Frédéric Blum : Pour le plan général d'affectation, le dossier est toujours à l'examen au canton.

Le plan partiel d'affectation « l'Ougette » a été approuvé par le canton et signé par Mme De Quattro. Il est affiché au pilier public pour d'éventuel droits de recours.

Mme Sonia Lang : Elle annonce la fête du 1^{er} août associée aux 60 ans de la Videmanette.

La soirée du four le 3 août, le 9 août une étape de la semaine Suisse d'orientation, le 10 août le marché villageois, du 24 au 28 juillet le festival au Pays des enfants et 8 représentations du spectacle à l'église : La Lumière des Moines.

Mme Michèle Genillard : Annonce que la Commune a décidé d'engager une apprentie et que son choix s'est porté sur Mlle Elodie Karlen

Elle donne des informations sur le Pôle Santé qui est dirigé depuis le 1^{er} novembre 2018 par Mme Pascale Castellani.

Les enjeux actuels du Pôle Santé sont de finaliser certaines opérations de transferts, reconfigurer le secteur hospitalier afin de l'adapter au besoin de notre région, recruter de nouveaux médecins, poursuivre le projet de construction du nouvel EMS et dans un deuxième temps, la reconstruction du secteur hospitalier en fonction du projet d'établissement en cours.

Stéphane Von Siebenthal : Pour l'instant il apprend ... donc pas de communications sur ses dicastères. Par contre il profite de l'occasion pour remercier le conseil de l'avoir soutenu lors de l'élection complémentaire, ainsi que la secrétaire pour le travail effectué lors de son année de présidence. Il félicite le nouveau président et lui souhaite beaucoup de plaisir au sein du bureau.

Rodolphe Turrian : le plan directeur des routes AF après 7 ans de travail arrive à son terme.

Judi 27 juin aura lieu l'expertise fédérale de toutes les routes de montagnes.

Il annonce que le transporteur de la Commune a été changé.

L'ancien arrivait au terme de la garantie et causait des problèmes. Selon une offre correcte, il a été décidé d'en acheter un autre.

Les travaux entrepris suite aux dégâts causés par les intempéries du mois de janvier arrivent

Annie Schwitzguébel : Les travaux de la grande-salle se passent très bien et les délais sont respectés. C'est plusieurs entreprises du Pays d'Enhaut qui sont sur ce chantier et c'est une réelle satisfaction pour la Municipalité

Elle annonce l'engagement d'un nouveau garde forestier pour le 1^{er} octobre.

Lors du dernier conseil, il avait été relevé que les toilettes de la gare et celles sur la place de l'église ne devaient plus être aux normes.

Il s'avère que l'édicule public de la Commune est tout à fait adapté aux chaises roulantes.

Préavis no 01/2019 Comptes et rapport de gestion 2018

Florian Aeberli (nouveau boursier) fait tout d'abord une présentation du plan comptable et des imputations, suite à quelques modifications, visant à se rapprocher d'une comptabilité un peu plus analytique et du futur plan comptable cantonal.

Le budget 2018 a été respecté. Le résultat des comptes présente un bénéfice de Fr. 18'851.32

Lors des 3 premiers trimestres 2018, les entrées fiscales ont été conformes au budget, cependant en fin d'année, la Commune a enregistré des entrées supérieures, notamment au niveau des droits de mutation.

Au vu des effets de ce bénéfice sur la péréquation, la Municipalité a décidé d'attribuer une provision de fr. 230'000.- pour la facture sociale et fr. 230'000.- pour la péréquation

Les comptes sont passés point par point et chaque conseiller a pu poser les questions relatives à ces derniers.

Les comptes ont été acceptés tels que présentés par la Municipalité et décharge a été donnée aux organes concernés pour la gestion 2018.

Préavis no 02/2019 Demande de crédit pour la sécurisation du pont et des berges du Grand Riau

Le président étant associé de l'entreprise mandatée pour l'étude de ces travaux, il se retire et donne la parole à la 2^{ème} vice-présidente Mlle Cindy Morier.

Un montant de fr. 450'000.- est demandé pour entreprendre des travaux de sécurisation du pont, de la route et des berges du Grand Riau, situé à la route de la Saussa. Différents facteurs météorologiques ont engendré une déstabilisation de la chaussée en rive droite du pont, notamment les fortes intempéries survenues en janvier 2018.

La commission a relevé que le pont serait désormais plus haut et laisserait ainsi une plus forte prise à une éventuelle avalanche.

Le municipal a confirmé que ce risque faisait partie de l'étude et que la solution actuelle ne mettait pas d'avantage en danger la sécurité du pont en cas d'avalanche.

La commission s'est également interrogée si en parallèle, une éventuelle réfection de la conduite d'eau ne serait pas à prévoir.

Cela ne serait a priori pas nécessaire car cette conduite à 20 ans. Une réfection sera entreprise si un problème était décelé.

Puisque la route sera fermée pour les travaux, la commission demande s'il ne serait pas judicieux de profiter de cette période pour remplacer les billons se trouvant quelques mètres plus loin en direction de Saanen.

Puisque aucune question sur ce projet, le préavis est passé au vote et accepté à l'unanimité.

Le Municipal remercie le conseil et annonce que le remplacement des billons sera pris dans le projet.

Rapport des diverses commissions fixes

Magali Sumi rapporte les activités de la commission de gestion qui s'est réunie à 6 reprises afin d'étudier 3 préavis durant l'année

La sortie de la commission a eu lieu le 21 juin et ils ont profité d'aller visiter les réservoirs de la Forclaz construit en 1935, le réservoir de l'Arête construit en 2008, la STEP de Rougemont construite en 1978 et la STEP de Flendruz construite en 1992.

Cela leur a permis de se rendre compte de l'ampleur des investissements futurs, élevés, mais nécessaires.

Elle adresse des remerciements à la Municipalité et également à l'ensemble du personnel communal pour leur disponibilité et leur engagement envers la commission.

La commission des infrastructures et la commission de recours en matière fiscale n'ayant pas fonctionnés, il n'y a donc pas de rapport.

C'est Colin Karlen qui nous lit le rapport de la commission d'urbanisme qui a proposé au conseil de suivre le préavis de la municipalité pour l'adoption du PPA l'Ougette.

L'association scolaire intercommunale du Pays d'Enhaut (ASIPE) est composée d'un comité directeur présidé par Mme Michèle Genillard et d'un conseil formé par des représentants de chaque commune du Pays d'Enhaut.

C'est donc Stéphanie Graf qui nous en lit le rapport.

Pour 2018, le compte de résultat de l'ASIPE s'est monté à 2'112'297.22

La commune de Rougemont a participé à hauteur de fr. 325'228.46

Le revenu de la location de la grande salle et des classes d'école représente pour Rougemont un montant de fr. 122'400.-

Lors des diverses séances Mme Graf a pris plusieurs fois la parole concernant les transports scolaires.

Il y a à ce jour 2 bus qui descendent de Rougemont pour Château d'Oex en parallèle avec le train.

25 enfants du village auraient l'âge pour prendre le train en gare de Rougemont.

Les réponses fournies ont été très variées : horaires qui ne correspondent pas... âge des élèves trop bas... organisation très compliquée... investissement des transporteurs à rentabiliser.

Il semble qu'en 2020 les horaires des trains seront modifiés et elle espère pour les enfants et

l'environnement que l'ASIPE rencontrera la direction du MOB afin d'utiliser les transports publics.

Elle termine son rapport en remerciant chaleureusement tous les intervenants, des communes, de l'ASIPE et de l'école pour leur bonne collaboration.

Renouvellement du bureau pour la période du 01.07.2019 au 30.06.2020

Président	Cédric Morier	élu tacitement
1 ^{ère} vice-présidente	Cindy Morier	élue tacitement
2 ^{èm} vice-président	Thierry Gerber	élu tacitement
Scrutatrice	Annie Blum	élue tacitement
Scrutatrice	Holt Vanessa	élue tacitement
Scrutatrice suppléante	Danielle Hakim	élue tacitement
Scrutateur suppléant	David Reihle	élu tacitement
Secrétaire	Christine Yersin	

Renouvellement des postes vacants et désignation des présidents des commissions fixes

La commission de gestion reste inchangée.

Elle sera présidée par Mme Sofie Weibull avec Colin Rayroud, Guy Saugy, Magali Sumi, Sylvie Yersin, Mathias Moratti et Jean-Paul Yersin comme membres.

La commission des infrastructures reste également inchangée.

C'est Bernard Yersin qui en est le président, avec Tell Schwitzguébel, Hans-Ueli Mösching, Daniel Favre-Perrod, Thierry Gerber, Olivier Yersin et Cindy Morier comme membres.

La commission de recours en matière fiscale présidée par Mme Magali Sumi ne change pas non plus, avec comme membres, Jean-Pierre Urweider et Cindy Morier.

La commission d'urbanisme est composée de Colin Karlen président, Nicolas Blatti, Laurence Sieber, Bernard Yersin et Pascal Oesch qui remplace Cédric Morier.

Puis la délégation ASIPE, avec 1^{ère} membre, Stéphanie Graf, Annie Blum et Vanessa Holt qui remplace Patrice Morier démissionnaire.

Divers et propositions individuelles

Un problème de salage des routes en mars a été relevé par M. B. Yersin et le municipal en charge, M. Turrian déclare que cela ne devrait plus se reproduire.

M. T. Schwitzguébel est quelque peu désolé de voir à l'entrée de notre commune une grande publicité pour une promenade au Wispile alors que nous aussi, nous avons notre remontée mécanique.

M. Reichenbach déclare que contact a été pris avec la BDG qui a répondu que la station étant ouverte cet été seulement 32 jours, ils n'ont pas fait de publicité ciblée pour cette station. Il espère que cela ne se reproduira plus, puisque à partir de l'année prochaine la saison estivale devrait être plus longue.

Lors du dernier conseil, une somme de fr. 16'000.- avait été votée, afin que la Videmanette ouvre 2 jours plus tôt. Au vu des conditions météorologiques ces jours-là, M. Lenoir souhaite savoir si nous avons tout de même dû payer.

Mr Reichenbach déclare qu'à ce jour aucune facture ne leur a été envoyée.

Mlle C. Morier demande pourquoi notre station ne sera ouverte que 32 jours et non pas la durée des vacances scolaires.

Le syndic rappelle la convention où il est noté que l'exploitation d'été de la Videmanette est de 32 jours (convention acceptée lors du préavis de l'assainissement de la Videmanette en 2015) et que les jours supplémentaires sont à la charge de la Commune.

Au vu du mauvais exercice comptable de la Commune en 2017, la Municipalité avait proposé de ne rien mettre au budget 2019 pour des jours supplémentaires, ce qui a été accepté par le Conseil. La convention avec l'entreprise de transport prend fin l'hiver prochain, et celle sur les heures et les jours d'exploitation prendra fin l'hiver 2021-2022.

M. Reihle demande s'il n'y aurait pas moyen de faire pression sur le MOB pour le transport des enfants au vu de ce que paie la commune.

Mme Genillard explique qu'il est très difficile d'exercer une pression car la situation est bien plus compliquée que cela, mais au vu des importants changements d'horaires prévu en décembre 2020 tout espoir n'est pas perdu, une étude est en cours.

M. G. Saugy souhaite savoir s'il est vrai que nos enfants de 9 ; 10 et 11^{em} ne pourront plus profiter de faire du ski sur notre domaine l'hiver.

Michèle Genillard répond que le comité de l'ASIPE a en effet accepté la décision prise par la direction des écoles de modifier le plan des sports d'hiver pour ces élèves-là.

Ils n'iront plus chaque semaine, mais un camp de ski sera organisé, en 10^{em}. Ce choix fait suite notamment à un fort taux d'absentéisme lors des journées de ski et au fait que la mise sur pied de camps sportifs fait partie intégrante du plan d'études romand et que les camps sont partiellement subventionnés par Jeunesse et Sports, ce qui n'est pas le cas des journées individuelles.

M. Saugy ne s'en prend pas à l'ASIPE en particulier mais est désolé d'apprendre cette nouvelle en pensant aux efforts que fait la Commune pour maintenir ses installations.

M. T. Schwitzguébel est déçu de voir le peu d'entretien au lac des Arses. C'est un endroit plaisant et il souhaiterait que ce dernier soit mis en valeur, afin que le promeneur puisse en profiter.

M. Oesch demande s'il serait possible de modifier la vitesse de circulation sur certaines routes de la Commune, car certains automobilistes sont vraiment irrespectueux.

M. Turrian explique qu'il n'est pas possible de rallonger les zones 30 à l'heure. A partir du moment que ce n'est plus urbanisé la vitesse autorisée est le 50 à l'heure.

Pour créer une zone 30 il faut faire toute une infrastructure (chicanes, etc...) il se renseignera si les zones 40 existent encore.

M. Mösching trouve le giratoire en mauvais état, et demande s'il ne serait pas judicieux de mettre un panneau avertisseur avant qu'un motard ou un cycliste n'y perde la vie.

M. Turrian prend note, car une étude est en cours sur la reprise des routes.

M. Karlen souhaite savoir si la Municipalité a reçu des offres quant à la reprise de l'Hôtel de Commune.

Mme Schwitzguébel répond qu'à ce jour il y a eu 4 offres dont 2 sont très intéressantes.

Elle doit suivre un cours en fin d'année organisé par GastroVaud concernant les reprises d'Auberge Communale. Cela permettra à la Municipalité d'être plus claire et plus à l'aise avec cela.

M. Lenoir demande à nouveau de faire savoir par des panneaux que nous avons des places de parc à la gare, par exemple pour les cars qui n'en ont aucune idée, d'organiser quelque chose pour le chargement des voitures électriques, et de demander des offres afin de pouvoir louer des vélos électriques, tout cela dans le but d'attirer le touriste au centre de notre village.

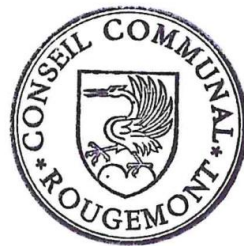
M. Saugy demande si suite à la rénovation de la grande salle il ne serait pas judicieux de refaire l'office qui est à ce jour dans un état lamentable.

Mme Schwitzguébel répond que par respect pour le préavis voté par le conseil les travaux vont se faire tel que présentés mais que probablement la Municipalité reviendra avec une proposition pour cet endroit.

La parole n'étant plus demandée, il est 22 heures 34 lorsque le président met un terme à cette séance

Le Président :

Cédric Morier



La secrétaire :

Christine Yersin

